



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, 15 mars 2022

L'association Aide Médicale et Caritative France-Ukraine fait parvenir 7 camions d'aide médicale d'urgence et 17 ambulances en Ukraine

L'association Aide Médicale et Caritative France-Ukraine (AMCFU) a fortement renforcé son action pour la prise en charge des victimes de guerre dans les hôpitaux ukrainiens, grâce aux généreux dons reçus depuis le déclenchement de l'offensive russe en Ukraine, à la mobilisation de ses bénévoles et à ses réseaux de contacts en France et en Ukraine.

Sept camions semi-remorques sont déjà parvenus en Ukraine, chargés de médicaments, équipements de prise en charge hospitalière pour les blessures graves, trousse de secours, pansements et consommables de soins. Après un déchargement à Lviv, le matériel est envoyé vers des hôpitaux de Kyiv, Dnipro, Zaporijia et Kharkiv. Quatre autres chargements sont en préparation pour un départ cette semaine.

De plus, l'AMCFU s'est associée au collectif Solidarité Ambulancière France Ukraine pour organiser le convoi de 17 ambulances à destination de l'Ukraine. Les ambulances ont atteint la frontière ukrainienne le 12 mars et sont réparties vers les différentes régions d'Ukraine, où elles apporteront un renfort crucial aux blessés des villes les plus touchées par les combats.

Depuis le début de cette nouvelle phase du conflit, l'association concentre son action sur l'organisation de convois d'aide médicale d'urgence destinée à la prise en charge des blessés civils et militaires dans les hôpitaux d'Ukraine. Les dons de matériel, consommables et médicaments sont recueillis uniquement auprès des hôpitaux, pharmacies, entreprises et administrations françaises. Les dons financiers, notamment ceux des particuliers, sont utilisés pour des achats de matériel d'urgence pour le traitement des blessures de guerre : trousse de secours, pansements hémostatiques, garrots...

Grâce aux contacts établis depuis 2014 avec les institutions, hôpitaux et professionnels du système de santé ukrainien dans l'ensemble du pays, l'AMCFU organise la distribution des dons sur le territoire ukrainien au plus près des priorités pour la population. Ce travail est effectué en partenariat avec le Conseil des réanimateurs et de médecine d'urgence d'Ukraine, le service de santé des armées, l'association des transporteurs routiers internationaux d'Ukraine, et les administrations locales.

Compte tenu de l'ampleur et de la croissance des besoins, l'AMCFU renouvelle son appel aux dons auprès des :

- Entreprises de transport routier (poids lourds) pour l'acheminement vers l'Ukraine ;
- Professionnels du secteur de la santé (hôpitaux, entreprises et administrations) : dons de matériel et médicaments en grands volumes ;
- Particuliers : dons financiers et soutien bénévole aux opérations.

Association Médicale et Caritative France-Ukraine
Communiqué de presse
Paris, 15 mars 2022

A propos de l'association Aide Médicale et Caritative France-Ukraine

Créée suite aux événements de 2014 en Ukraine, l'association Aide Médicale et Caritative France-Ukraine a pour but de répondre aux urgences humanitaires et sanitaires et d'améliorer dans la durée les capacités du système de santé ukrainien.

Depuis sa création et grâce aux dons de ses partenaires français, l'association a fait parvenir plus de 1000 tonnes d'aide médicale pour rééquiper les hôpitaux des différentes régions d'Ukraine, notamment dans les zones sinistrées par la guerre dans l'Est du pays. L'aide apportée comprend du matériel de diagnostic et de soins, des lits médicalisés, des équipements pour les maternités, du mobilier d'hôpital et des consommables médicaux.

L'association a créé et anime un réseau de professionnels formant les psychologues et soignants ukrainiens à la prise en charge du stress post-traumatique des nombreuses victimes civiles et militaires présentant des séquelles psychologiques suite aux affrontements dans le Donbass.

L'association vient également en aide aux orphelins et blessés de guerre pour leur accueil en France lors de séjours ou d'opérations médicales.

Contact

amcpresse@ukr.fr
<https://amc.ukr.fr/>